

SUD-Solidaires signe l'accord NAO !

« La Négociation Annuelle Obligatoire est un entretien annuel imposée par le code du travail au cours duquel sont abordés des thèmes définis par la loi et qui doit permettre de conserver un dialogue entre les salariés et l'employeur. »

Nous ne pouvons qu'être satisfaits que la NAO 2019 en CELR, **réponse à un mouvement social initié par Sud-Solidaires**, ait pour une fois réellement porté sur la politique salariale.

Depuis longtemps cette rencontre périodique entre la direction et les syndicats n'avait plus abouti sur de réelles augmentations de salaires !

Certes, tout n'est pas parfait ! Certains critères ne nous conviennent pas, cela ne résout pas le problème du partage des richesses et nous sommes bien conscients qu'il reste beaucoup à faire en matière de rémunérations dans notre entreprise.

Cependant, nous considérons ce projet comme le résultat d'une véritable négociation et le reflet d'un dialogue social que nous espérons enfin de retour. La direction a tenu compte de certaines de nos demandes et nous avons pu obtenir des avancées concrètes qui vont dans le sens des revendications émises lors de la dernière grève et qui touchent un nombre significatif d'employés.

Évidemment, nous pouvons espérer toujours plus, mais Sud-Solidaires sait prendre ses responsabilités lorsqu'il s'agit d'apporter du pouvoir d'achat aux salariés notamment pour les jeunes et nouveaux entrants.

Toute négociation digne de ce nom exige des concessions de part et d'autre mais vaut toujours mieux que la négation absolue que nous avons connue ces dernières années.

Nous voyons dans cette signature un premier pas qui, nous l'espérons, nous amènera vers d'autres négociations et des mesures rapides pour tous les « oubliés » de cette année.

Soyez sûrs que notre syndicat restera vigilant sur les négociations à venir et n'oubliera pas tous ceux qui se sont mobilisés le 22 mai 2018.

La section SUD-Solidaires CELR

